

Solucom

Comptes consolidés au 31 mars 2014

Comptes consolidés au 31/03/14

Compte de résultat consolidé

	Note	31/03/14	31/03/13
Chiffre d'affaires	1	141 622	130 545
Achats consommés	2	3 185	4 449
Charges de personnel (y inclus participation)	3 & 4	102 155	94 011
Charges externes	5	14 290	13 318
Impôts et taxes		2 347	2 409
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions		1 493	896
Autres produits et charges courants		(92)	(18)
Résultat opérationnel courant		18 243	15 480
Autres produits et charges opérationnels	6	(557)	(45)
Résultat opérationnel		17 686	15 434
Produits financiers	7	56	11
Coût de l'endettement financier brut	7	254	154
Coût de l'endettement financier net		198	143
Autres produits et charges financiers	7	(12)	43
Résultat avant impôt		17 476	15 334
Charge d'impôt	8	6 530	4 998
Résultat net de la période		10 946	10 336
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net - part du groupe		10 946	10 336
Résultat net - part du groupe par action (euros) (1) (2)	9	2,23	2,11
Résultat net dilué - part du groupe par action (euros) (2)	9	2,20	2,08

(1) nombre d'actions pondéré sur la période

(2) Conformément à IAS 33, un retraitement rétrospectif a été réalisé pour le calcul des résultats nets par action au 31/03/13, sur la base du nombre d'actions au 31/03/14.



Bilan consolidé

	Note	31/03/14	31/03/13
Ecart d'acquisition	10	41 077	36 603
Immobilisations incorporelles	11	1 292	634
Immobilisations corporelles	11 & 12	2 220	2 083
Actifs financiers - part à plus d'un an	13	975	834
Autres actifs non courants	13	3 210	2 509
Actif non courant		48 774	42 663
Clients et comptes rattachés	14	49 367	43 610
Autres créances	14	6 696	7 551
Trésorerie et équivalent de trésorerie	14	20 034	18 145
Actif courant		76 097	69 307
Total actif		124 871	111 970
Capital	15	497	497
Primes d'émission, de fusion, d'apport		11 218	11 218
Réserves et résultats consolidés		52 165	42 696
Capitaux propres - part du groupe		63 880	54 411
Intérêts minoritaires		0	0
Total capitaux propres		63 880	54 411
Provisions long terme	16	3 934	3 362
Passifs financiers - part à plus d'un an	17	3 131	3 258
Autres passifs non courants	18	1 002	296
Passif non courant		8 067	6 916
Provisions court terme	16	1 637	1 102
Passifs financiers - part à moins d'un an	17	345	361
Fournisseurs et comptes rattachés	18	5 653	6 160
Dettes fiscales et sociales	18	38 388	34 800
Autres passifs courants	18	6 901	8 221
Passif courant		52 925	50 643
Total passif		124 871	111 970



Variation de trésorerie consolidée

	31/03/14	31/03/13
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 946	10 336
Elimination des éléments non monétaires		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 940	1 727
Moins-values / plus-values de cession, nettes d'impôt	3	(10)
Autres charges et produits calculés	(1 218)	139
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	11 671	12 193
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 022)	2 359
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 648	14 552
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 428)	(927)
Cession d'immobilisations	0	1
Variation des immobilisations financières	864	222
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾	(5 949)	(10 150)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(6 513)	(10 854)
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	(1 571)	(1 066)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Autres flux liés aux opérations de financement	(650)	890
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2 221)	(176)
Variation nette de trésorerie	1 914	3 521
Incidences des variations de taux de change	(1)	0
Trésorerie à l'ouverture	18 098	14 577
Trésorerie à la clôture	20 012	18 098

(1) La marge brute d'autofinancement est calculée après coût de l'endettement financier net et après impôts courants.

Le montant des impôts payés s'est élevé à 7 211 milliers d'euros au 31/03/14 et à 2 490 milliers d'euros au 31/03/13.

Le montant des intérêts versés s'est élevé à 226 milliers d'euros au 31/03/14 et à 121 milliers d'euros au 31/03/13.

(2) La ligne « Incidences des variations de périmètre » correspond à l'acquisition des sociétés Lumens Consultants et Trend Consultants, au complément de prix d'acquisition de la société Eveho Conseil et à l'acquisition du solde du capital de la société Stance.



Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31/03/12	497	11 218	26 444	6 999	0	45 158
Résultat consolidé de l'exercice	0	0	0	10 336	0	10 336
Ecarts actuariels IAS 19	0	0	(224)	0	0	(224)
Retraitements IFRS devenus non significatifs	0	0	0	0	0	0
Résultat net global	0	0	(224)	10 336	0	10 112
Affectation du résultat	0	0	6 999	(6 999)	0	0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	0	0	0	0	0	0
Distributions de l'entreprise consolidante	0	0	(1 066)	0	0	(1 066)
Actions propres	0	0	226	0	0	226
Retraitement provision pour actions gratuites	0	0	(18)	0	0	(18)
Variation des écarts de conversion	0	0	0	0	(1)	(1)
Capitaux propres consolidés au 31/03/13	497	11 218	32 361	10 336	(1)	54 411
Résultat consolidé de l'exercice	0	0	0	10 946	0	10 946
Ecarts actuariels IAS 19	0	0	(140)	0	0	(140)
Retraitements IFRS devenus non significatifs	0	0	52	0	0	52
Résultat net global	0	0	(88)	10 946	0	10 858
Affectation du résultat	0	0	10 336	(10 336)	0	0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	0	0	0	0	0	0
Distributions de l'entreprise consolidante	0	0	(1 571)	0	0	(1 571)
Actions propres	0	0	159	0	0	159
Retraitement provision pour actions gratuites	0	0	23	0	0	23
Variation des écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres consolidés au 31/03/14	497	11 218	41 220	10 946	(1)	63 880

Le montant du dividende distribué au cours de l'exercice s'élève à 0,32 euros par action, soit au total 1 571 K€.

Le montant des dividendes proposés s'élève à 0,33 euros par action, soit 1 618 K€ estimés.

Les capitaux propres ne présentent aucun élément générant un impôt exigible. Le cumul des impôts différés actifs relatifs aux éléments comptabilisés dans les capitaux propres depuis l'origine, s'élève à 349 K€ et est généré par les écarts actuariels liés à l'application de l'IAS 19.

Etat du résultat net global

	Note	31/03/14	31/03/13
Résultat net		10 946	10 336
Ecarts actuariels IAS 19	16	(140)	(224)
Retraitements IFRS devenus non significatifs		52	0
Total comptabilisé en capitaux propres		(88)	(224)
Résultat net global - part du groupe		10 858	10 113



Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

1.	Présentation générale	8
2.	Faits caractéristiques de l'exercice	9
3.	Principes et méthodes comptables	11
3.1.	Principes de consolidation	11
3.2.	Modalités de consolidation.....	12
3.3.	Méthodes de conversion.....	13
3.4.	Recours à des estimations.....	13
3.5.	Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisitions	14
3.6.	Immobilisations incorporelles et corporelles	14
3.7.	Perte de valeur et valeur recouvrable des actifs non courants.....	15
3.8.	Dépôts et cautionnements	15
3.9.	Actifs financiers non courants	15
3.10.	Créances.....	15
3.11.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	15
3.12.	Actions propres	16
3.13.	Avantages au personnel	16
3.14.	Emprunts et dettes financières	16
3.15.	Instruments financiers.....	17
3.16.	Existence de passif éventuel et d'actif éventuel	17
3.17.	Information sectorielle.....	17
3.18.	Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	17
3.19.	Frais de recherche et développement	17
3.20.	Impôts différés	18
4.	Périmètre de consolidation	19
5.	Notes sur certains postes du compte de résultat et du bilan.....	20
Note 1.	Chiffre d'affaires	20
Note 2.	Achats consommés.....	20
Note 3.	Charges de personnel.....	20
Note 4.	Rémunération des dirigeants.....	20
Note 5.	Charges externes.....	20
Note 6.	Produits et charges opérationnels non courants	21
Note 7.	Résultat financier	21
Note 8.	Charge d'impôt.....	21
Note 9.	Résultat par action	22
Note 10.	Écarts d'acquisition à l'actif du bilan	23



Note 11. Immobilisations incorporelles et corporelles	24
Note 12. Crédit-bail	25
Note 13. Autres actifs	26
Note 14. Actif courant	26
Note 15. Capital	27
Note 16. Provisions.....	27
Note 17. Passifs financiers et endettement net.....	28
Note 18. Autres passifs.....	29
Note 19. Instruments financiers.....	29
Note 20. Engagements hors bilan	30
Note 21. Transactions avec des parties liées.....	30
Note 22. Évènements postérieurs à la clôture	31
Note 23. Honoraires des Commissaires aux comptes	31



1. Présentation générale

Solucom est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est situé Tour Franklin – 100/101 terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense Cedex. La société est cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment C.

Les états financiers consolidés du cabinet Solucom (constitué de la société Solucom et de ses filiales) ont été arrêtés par le Directoire en date du 02/06/14. Ces états financiers ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 11/07/14.

Tous les montants présentés dans l'annexe sont exprimés en K€ (milliers d'euros).



2. Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisition de Lumens Consultants

Le 04/12/13, Solucom a acquis 100% du capital de la société Groupe Lumens, holding sans activité opérationnelle, détenant elle-même 100% de Lumens Consultants.

Créé en 2009, Lumens Consultants est un cabinet de conseil en organisation et management qui accompagne ses clients sur l'ensemble de leurs enjeux d'excellence opérationnelle. Lumens Consultants a en particulier développé un savoir-faire de premier plan en matière d'organisation et de transformation de la fonction ressources humaines (RH).

Sur son exercice clos le 31/03/13, Lumens Consultants a dégagé un chiffre d'affaires de 3 872 K€ et une marge opérationnelle supérieure à 8%. La société compte 25 collaborateurs.

Cette acquisition a été financée essentiellement en numéraire et, de manière complémentaire, en actions Solucom. Un goodwill est constaté dans les comptes consolidés du cabinet, incluant un complément de prix éventuel représentant 7% du prix d'acquisition comptabilisé.

Lumens Consultants est consolidée à compter du 01/12/13 dans les comptes de Solucom, soit sur 4 mois de l'exercice 2013/14 du cabinet.

Au 31/03/14, sur décision des associés uniques de Groupe Lumens et Lumens Consultants, la société Groupe Lumens a été absorbée par Lumens Consultants avec effet rétroactif au 01/07/2013. Lumens Consultants se trouve ainsi désormais détenue directement et à 100% par Solucom SA. Cette opération n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

La société Lumens Consultants a dégagé un chiffre d'affaires social de 3 284 K€ et un résultat d'exploitation de (49) K€ au 31/03/14.

Acquisition de Trend Consultants

Le 10/01/14, Solucom a acquis 100% du capital de la société Trend Consultants.

Créé en 1991, Trend Consultants est un cabinet de conseil en organisation et management qui a développé une forte expertise dans le secteur financier, particulièrement dans les activités de banque de détail.

Sur son exercice clos le 31/12/12, Trend Consultants a réalisé un chiffre d'affaires de 2 238 K€ et une marge opérationnelle légèrement positive. La société compte 18 collaborateurs.

Cette acquisition a été financée intégralement en numéraire. Un goodwill est constaté dans les comptes consolidés du cabinet, incluant un complément de prix éventuel représentant 29% du prix d'acquisition comptabilisé.

Trend Consultants est consolidée à compter du 01/01/14 dans les comptes de Solucom, soit sur 3 mois de l'exercice 2013/14 du cabinet.

La société Trend Consultants a dégagé un chiffre d'affaires social de 3 349 K€ et un résultat d'exploitation de 588 K€ sur les quinze mois clos le 31/03/14.



Païement du complément de prix d'Eveho

Suite à l'acquisition de la société Eveho le 06/04/12, et conformément au protocole d'acquisition, Solucom a procédé au cours du premier semestre 2013/14 au paiement du complément de prix de la société.

Acquisition du solde des actions de Stance

Suite à l'acquisition de la majorité du capital de Stance (71%) le 02/10/12, et conformément au protocole d'acquisition, Solucom a acquis le solde des actions composant le capital de la société (29%) au cours du premier semestre de l'exercice 2013/14.

Impact des regroupements d'entreprise

A périmètre comparable avec l'exercice précédent hors Stance, Lumens Consultants et Trend Consultants, le chiffre d'affaires s'est élevé à 136 976 K€, le ROC à 17 815 K€ et le résultat net part du groupe à 10 869 K€.

A périmètre total, le chiffre d'affaires s'est élevé à 141 622 K€, le ROC à 18 243 K€ et le résultat net part du groupe à 10 946 K€.



3. Principes et méthodes comptables

3.1. Principes de consolidation

Référentiel

Depuis le 01/04/05, les comptes consolidés de Solucom sont établis en application du référentiel international comptable IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et du règlement européen 1606/2002 du 19/07/02. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS, ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union européenne au 31/03/14.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers consolidés sont identiques à ceux appliqués par le cabinet pour ses états financiers consolidés au 31/03/13.

Evolutions normatives

En particulier, les normes IFRS de l'IASB et les interprétations de l'IFRIC, telles qu'adoptées par l'Union Européenne (consultables sur le site internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission) pour les exercices ouverts à compter du 01/04/13, ont été appliquées par le cabinet et n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation et de présentation des comptes.

Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le cabinet à compter du 01/04/13

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IAS 19 révisée « Avantages du personnel »	06/06/13	01/01/13
Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS	28/03/13	01/01/13
IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »	29/12/12	01/01/13
Amendement à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs réévalués »	29/12/12	01/01/13
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	29/12/12	01/01/13

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du cabinet.

Normes comptables ou interprétations que le cabinet appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31/03/14 ; elles ne sont pas appliquées par le cabinet à cette date.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 9 « Instruments financiers - Phase 1 : classement et évaluation »	12/11/09, 28/10/10, 16/12/11 et 28/11/12	01/01/15
IFRIC 21 « Droits et taxes »	20/05/13	01/01/14



Amendements limités à IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel »	21/11/13	01/07/14
Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS	12/12/13	01/07/14
Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS	12/12/13	01/07/14

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31/03/14, applicables à partir des exercices ouverts à compter du 01/01/14. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IAS 27 révisée « Etats financiers individuels »	21/12/13	01/01/14 ⁽¹⁾
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	29/12/12	01/01/14 ⁽¹⁾
IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	29/12/12	01/01/14 ⁽¹⁾
IFRS 11 « Accords conjoints »	29/12/12	01/01/14 ⁽¹⁾
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	29/12/12	01/01/14 ⁽¹⁾
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	21/11/13	01/01/14
Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12.	05/04/2013	01/01/14 ⁽¹⁾
Amendements à IAS 36 « Dépréciation des actifs » - Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	20/12/13	01/01/14

(1) Ces textes doivent être appliqués au cours de la même période.

Les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'études par l'IASB n'ont pas été anticipés au sein de ces comptes consolidés et ne peuvent être raisonnablement estimés à ce jour.

Comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice clos le 31/03/14 sont comparables à ceux de l'exercice clos le 31/03/13 à l'exception des variations de périmètre de consolidation.

3.2. Modalités de consolidation

La société Solucom est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Solucom sont consolidés par intégration globale.

Solucom n'exerce d'influence notable ou de contrôle conjoint sur aucune entreprise. Solucom ne contrôle, directement ou indirectement, aucune entité ad hoc.



Les comptes des sociétés consolidées sont, le cas échéant, retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

La fusion mentionnée au point 2 « Faits caractéristiques de l'exercice » n'a pas d'impact sur les comptes consolidés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31/03/14.

Au 31/03/14, les comptes consolidés intègrent l'ensemble des sociétés du cabinet sur douze mois à l'exception de la société Lumens Consultants qui l'est sur 4 mois, et de la société Trend Consultants qui l'est sur 3 mois.

3.3. Méthodes de conversion

Conversion des états financiers exprimés en devises

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du groupe.

Les cours de clôture et cours moyens retenus sont indiqués ci-dessous (Devise / Euro) :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	31/03/14	31/03/13	31/03/14	31/03/13
Dirham (MAD) ⁽¹⁾	0.088875	0.089726	0.089276	0.090175

(1) Source Banque de France

Le cours moyen est déterminé en calculant la moyenne des cours de clôture mensuels sur la période.

Comptabilisation des transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de l'opération ou au taux garanti lorsqu'une couverture de change existe.

3.4. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour les chapitres suivants :

- Les durées d'amortissement des immobilisations
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraites
- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur
- La valorisation des instruments financiers à la juste valeur
- L'estimation de produits à recevoir ou de charges à payer
- La valorisation des paiements en actions
- La constatation d'impôt différé passif
- La reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait.



La direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les résultats futurs sont susceptibles de différer sensiblement en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

3.5. Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisitions

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondent à chacune des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

Du fait des opérations de réorganisations juridiques (transmissions universelles de patrimoine) et opérationnelles réalisées sur les exercices 2011/12 et 2012/13, les écarts d'acquisition attachés initialement à chacune des sociétés absorbées par la société Solucom SA, sont désormais regroupés et affectés à la structure absorbante sans qu'il soit possible de continuer à les suivre individuellement du fait de l'imbrication des activités des sociétés fusionnées. Il est en outre à noter que ces activités sont de nature identique.

A chaque clôture annuelle, ou en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est pratiqué sur chacune des participations détenues faisant l'objet d'un écart d'acquisition.

Le principe de ces tests repose sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie sont déterminés sur la base de prévisions établies sur un horizon de 5 ans. Une hypothèse de croissance à l'infini est retenue à compter de la sixième année. Les flux de trésorerie issus de ces prévisions font ensuite l'objet d'une actualisation.

Les hypothèses clés utilisées pour la réalisation des tests sont les suivantes :

- Un taux de croissance à l'infini de 2%, ce taux paraissant raisonnable eu égard à l'observation des performances passées du secteur d'activité concerné (services informatiques).
- Un taux d'actualisation de 10% après impôt ; ce taux tient compte du taux sans risque à 10 ans, d'une prime de risque de marché, du coefficient bêta observé sur des sociétés cotées comparables, y compris Solucom, et enfin d'une prime de risque spécifique à Solucom.

En outre, une analyse de sensibilité de la valeur aux hypothèses clés utilisées (taux de croissance à l'infini et taux d'actualisation) permet de vérifier l'impact d'évolutions raisonnablement probables de ces hypothèses.

3.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

L'ensemble des immobilisations a été acquis par Solucom, à l'exception des biens financés en crédit-bail.

Les logiciels et les immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés et restent donc en charge sur l'exercice.

Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sans déduction d'une valeur résiduelle, appliqué aux durées d'utilisation estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque arrêté pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.



Lorsque le cabinet finance l'acquisition d'une immobilisation corporelle significative par un contrat de type crédit-bail, sa valeur est portée en immobilisation et amortie selon le mode et la durée décrits ci-dessous. L'endettement correspondant figure au passif.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 3 ou 5 ans
- Installations et agencements : 6 ou 9 ans
- Véhicules de tourisme : 4 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 9 ans

3.7. Perte de valeur et valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances.

Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des écarts d'acquisition – cf. note 3.5), un test est réalisé au moins une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

3.8. Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements dont l'échéance est supérieure à 1 an et ne portant pas intérêt font l'objet d'une actualisation telle que prévue par la norme IAS 39 « Instruments Financiers », dès lors que celle-ci présente un caractère significatif.

3.9. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

3.10. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, comptabilisé à l'actif du bilan, est constitué des disponibilités, des dépôts à vue et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS 7 : placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Ces valeurs mobilières de placement sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, puis évaluées à leur juste valeur, correspondant, pour ces valeurs cotées, au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est inscrite en produits financiers. Les produits ou charges nets de cession sont également constatés en produits financiers.



3.12. Actions propres

Solucom détient des actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale de ses actionnaires.

Conformément au traitement prescrit par l'IAS 32-39, toutes les actions propres sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, indépendamment de l'objectif d'acquisition et de détention et de leur classement comptable dans les comptes individuels des entreprises détentrices. Par ailleurs, les résultats réalisés lors de la cession de ces actions ainsi que les provisions éventuellement constituées pour faire face à la dépréciation de ces titres sont également neutralisés par les capitaux propres.

3.13. Avantages au personnel

Conformément à l'IAS 19 « Avantages aux personnels », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par des actuaires indépendants suivant des unités de crédit projetées. Le cabinet n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Application de la convention collective Syntec (n° 3018)
- Forte rotation du personnel
- Table de mortalité TGHF 2005 avec décalages d'âges afin de tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie pour les générations les plus récentes
- Taux de charges sociales : 45%
- Revalorisation des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 3% (source : iboxx AA)
- Age de départ : 65 ans
- Départ à l'initiative de l'employé

Conformément à l'amendement de la norme IAS 19 – « Avantages aux personnels » du 16/06/11, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/13, Solucom a comptabilisé au 31/03/14 l'intégralité des écarts actuariels directement dans les capitaux propres.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Solucom n'a pas d'autres engagements à long terme ni d'indemnités de fin de contrat.

3.14. Emprunts et dettes financières

Les passifs financiers comprennent les dettes financières liées au retraitement des contrats de crédit-bail mobilier, les emprunts obligataires, les emprunts auprès d'établissements de crédit ainsi que les concours bancaires courants. La part à moins d'un an des passifs financiers est comptabilisée en passifs financiers courants. Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



3.15. Instruments financiers

Le cabinet a mis en place une couverture de change (couverture de flux de trésorerie) pour couvrir le risque lié à certaines ventes à l'exportation. Le gain ou la perte dû à l'évaluation des instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (OCI). Le gain ou perte latent est rapporté au compte de résultat lors de la réalisation de l'élément couvert.

3.16. Existence de passif éventuel et d'actif éventuel

Néant.

3.17. Information sectorielle

Le cabinet Solucom ne commercialisant qu'un unique type de prestations (prestations de conseil en management et système d'information), l'ensemble de ces prestations étant soumis aux mêmes risques, générant des taux de rentabilité similaires, et la quasi-totalité du chiffre d'affaires étant réalisé en France, il n'a pas été défini de secteurs d'activités distincts.

3.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré selon la nature des contrats conclus avec les clients :

Prestations faisant l'objet d'une facturation au temps passé

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un abonnement

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *pro rata temporis* sur la durée du contrat. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec ce *pro rata temporis*.

3.19. Frais de recherche et développement

Des actions de recherche et développement sont régulièrement menées par la société. Certaines d'entre elles sont éligibles au crédit d'impôt recherche.

Ces actions ne sont immobilisées que de manière exceptionnelle (voir note 11).



3.20. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés par société pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale.

Dans le cadre des règles définies par la norme IAS 12, les actifs d'impôts ne sont constatés, société par société, que dans la mesure où les bénéfices futurs estimés sont suffisants pour couvrir ces actifs et où leur échéance n'est pas supérieure à dix ans.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.



4. Périmètre de consolidation

Les différents mouvements de périmètre (fusion et acquisitions) sont mentionnés au point 2 « Faits caractéristiques de l'exercice ».

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés suivantes :

Sociétés	Siège	Siret	Forme juridique	% d'intérêt	Nationalité	Nombre de mois consolidés
Solucom SA	Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex	37755024900041	SA	Sté mère	France	12
Alturia Consulting	Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex	35071510800063	SAS	100%	France	12
Eveho Conseil	Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex	48352938400032	SAS	100%	France	12
Stance Partners	Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex	48135193000039	SAS	100%	France	12
SLM Consulting	Résidence RIBH, angle Bir Anzarane et Caid Achar Casablanca - Maroc	266961	SARL	100%	Maroc	12
Lumens Consultants	Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex	51120513000020	SAS	100%	France	4
Trend Consultants	Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex	49538342400035	SAS	100%	France	3

Toutes les sociétés ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.



5. Notes sur certains postes du compte de résultat et du bilan

Note 1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du cabinet est essentiellement réalisé en France.

Note 2. Achats consommés

Les achats consommés sont exclusivement constitués d'achats de prestations de sous-traitance.

Note 3. Charges de personnel

Charges de personnel	31/03/14	31/03/13
Salaires et traitements	69 536	63 282
Charges sociales	32 620	30 729
Total	102 155	94 011

Effectif moyen en ETP	31/03/14	31/03/13
Ingénieurs et cadres	1 193	1 079
Employés	36	35
Total	1 228	1 114

Note 4. Rémunération des dirigeants

Rémunération des dirigeants	31/03/14	31/03/13
Rémunération des membres du Directoire	440	382
Rémunération des membres du Conseil de surveillance	56	82
Total	496	464

Note 5. Charges externes

	31/03/14	31/03/13
Loyers et charges locatives	5 299	4 503
Honoraires	2 813	2 543
Déplacements, missions	2 995	2 965
Autres charges externes	3 183	3 306
Total	14 290	13 318

Les autres charges externes sont essentiellement composées de matières et fournitures non stockées, de charges d'entretien et de réparation, de frais postaux et de télécommunication et de dépenses de publicité et de formation.



Note 6. Produits et charges opérationnels non courants

	31/03/14	31/03/13
Crédits d'impôt nets de frais	0	1 072
Divers	59	4
Autres produits opérationnels	59	1 077
Frais d'acquisition de titres	(257)	(678)
Divers	(358)	(444)
Autres charges opérationnelles	(615)	(1 122)
Total net	(557)	(45)

Les autres charges opérationnelles diverses sont composées de dépenses de mécénat en faveur de la Fondation d'entreprise Solucom et de de frais non-récurrents liés à la fusion de deux *business units* d'Alturia Consulting, situées à Bordeaux et à Paris.

Note 7. Résultat financier

	31/03/14	31/03/13
Produits nets sur cession des équivalents de trésorerie	51	11
Intérêts des emprunts	(254)	(154)
Variation de la juste valeur des équivalents de trésorerie	5	(7)
Coût de l'endettement net	(198)	(151)
Autres produits et charges financiers	(12)	0
Variation de la juste valeur des autres actifs financiers	0	50
Résultat financier	(211)	(101)

Note 8. Charge d'impôt

Effet net des impôts sur le résultat :

	31/03/14	31/03/13
Impôts courants	6 822	4 420
Impôts différés	(292)	578
Total	6 530	4 998

Conformément à l'avis du CNC du 14/01/10, Solucom a opté pour la comptabilisation de la CVAE en impôt sur le résultat à compter de 2010. Le montant de la CVAE comptabilisé dans la ligne « charge d'impôt » s'élève à 1 749 K€.



Sources d'impôts différés :

	Bilan consolidé		Compte de résultat	
	31/03/14	31/03/13	31/03/14	31/03/13
Décalages temporaires sur provisions	1 561	1 298	(231)	727
Actualisation des dépôts de garantie	0	17	0	11
Ecritures de consolidation	1 386	1 180	(101)	(243)
Total actifs d'impôt différé	2 947	2 495	(332)	496
Ecritures de consolidation	176	171	40	82
Total passifs d'impôt différé	176	171	40	82
Charge d'impôt différé			(292)	578

Au 31/03/14, le montant des impôts différés à plus d'un an s'élève à 2 177 K€. Tous les impôts différés générés par les opérations de l'exercice ont fait l'objet d'une comptabilisation.

Rationalisation de la charge d'impôt :

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

	31/03/14	31/03/13
Résultat net consolidé	10 946	10 336
Charge (produit) d'impôt	6 530	4 998
CVAE	(1 749)	(1 213)
Crédits d'impôt	(1 943)	(2 793)
Résultat avant impôt	13 784	11 328
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Charge (produit) théorique d'impôt	4 594	3 776
Rapprochement :		
Différences permanentes	71	12
Opérations imposées à un autre taux	174	75
Crédit d'impôt	(59)	(78)
CVAE	1 749	1 213
Charge (produit) réel d'impôt	6 530	4 998

Note 9. Résultat par action

	31/03/14	31/03/13
Résultat par actions		
Résultat des entreprises net (part du groupe)	10 946	10 336
Nombre moyen pondéré de titres en circulation ⁽¹⁾	4 905 094	4 905 094
Résultat net part du Groupe par action non dilué	2,23	2,11
Nombre de titres émis au 31 mars	4 966 882	4 966 882
Résultat net part du Groupe dilué par action	2,20	2,08

⁽¹⁾ Hors titres d'auto-contrôle

Conformément à IAS 33, un retraitement rétrospectif a été réalisé pour le calcul des résultats nets par action au 31/03/13, sur la base du nombre d'actions au 31/03/14.



Note 10. Écarts d'acquisition à l'actif du bilan

	Valeur nette au 31/03/13	Variation de périmètre	Diminution de l'exercice	Valeur nette au 31/03/14
Solucom SA	24 137	0	0	24 137
Alturia Consulting	4 266	0	0	4 266
Eveho	3 020	0	0	3 020
Stance	5 180	0	(800)	4 380
Lumens Consultants	0	3 075	0	3 075
Trend Consultants	0	2 199	0	2 199
Total	36 603	5 273	(800)	41 077

Compte tenu du chiffre d'affaires et du résultat dégagés par la société Stance sur le second semestre de l'exercice 2013/14, le complément de prix provisionné au 31/03/13 dans le coût d'acquisition de la société ne sera pas versé.

Les comptes consolidés de Solucom ont été ajustés en conséquence.

Calcul du goodwill des entrées de périmètre

Les goodwill des entrées de périmètre se décomposent de la manière suivante :

	Lumens Consultants	Trend Consultants	Total
Cout d'acquisition			
Prix d'acquisition	3 675	973	4 648
Complément de prix	288	400	688
Total I	3 963	1 373	5 335

Pour Lumens Consultants, le complément de prix maximum qui pourrait être versé s'élève à 575 K€.

	Lumens Consultants	Trend Consultants	Total
Actifs acquis à la date d'acquisition			
Immobilisations nettes	57	9	66
Actifs non courants	36	28	65
Actifs courants	2 003	1 043	3 046
Sous-total B	2 097	1 080	3 177
Passifs acquis à la date d'acquisition			
Passifs non courants	30	65	96
Provisions court terme	0	195	195
Passifs courants	1 179	1 646	2 825
Sous-total C	1 209	1 906	3 115
Total II - Actifs net acquis (B-C)	888	(826)	62

	Lumens Consultants	Trend Consultants	Total
Goodwill (I-II)	3 075	2 199	5 273



Tests de dépréciation

Les acquisitions de Lumens Consultants et Trend Consultants étant récentes (respectivement 4 mois et 3 mois), il n'a pas été procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition attachés à ces deux sociétés.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés Solucom SA, Alturia Consulting, Eveho et Stance ont permis de confirmer la valeur de ces écarts d'acquisition sur la base des hypothèses nominales retenues.

Des tests de sensibilité ont été en outre conduits.

Le résultat de ces tests est présenté ci-dessous.

	Solucom SA	Alturia Consulting	Eveho	Stance
Ecart entre la valeur d'utilité et la valeur comptable	> 100 000	> 2 100	> 900	> 1 200
Dépréciation théorique si baisse d'1 point de la croissance à l'infini (a)	0	0	0	0
Dépréciation théorique si hausse d'1 point du taux d'actualisation (b)	0	0	0	0
Dépréciation théorique si combinaison (a) et (b)	0	0	0	0

Sur la base de ces tests de sensibilité, le management n'estime pas raisonnablement probable une modification des hypothèses clés utilisées entraînant la nécessité de constater une dépréciation.

En conséquence, les tests de dépréciation et de sensibilité réalisés confirment qu'il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des écarts d'acquisition testés.

Note 11. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeur brute	31/03/13	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart conv.	31/03/14
Logiciels	1 879	19	1 005	(1)	0	2 902
Immob. incorporelles en cours	402	0	675	(768)	0	309
Total immob. incorporelles	2 281	19	1 680	(770)	0	3 210
Autres immob. corporelles	4 962	187	613	(146)	0	5 617
Autres immob. en crédit bail	3 187	0	205	(568)	0	2 824
Immob. corporelles en cours	0	0	847	(717)	0	130
Total immob. corporelles	8 149	187	1 666	(1 431)	0	8 571

Amortissements	31/03/13	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart conv.	31/03/14
Logiciels	1 647	16	257	(2)	0	1 918
Total immob. incorporelles	1 647	16	257	(2)	0	1 918
Autres immob. corporelles	3 508	145	483	(117)	0	4 020
Autres immob. en crédit bail	2 527	0	354	(562)	0	2 319
Total immob. corporelles	6 035	145	838	(679)	0	6 339



Dépréciations	31/03/13	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart conv.	31/03/14
Logiciels	1	0	0	0	0	1
Total immob. incorporelles	1	0	0	0	0	1
Autres immob. corporelles	30	18	0	(37)	0	12
Autres immob. en crédit bail	0	0	0	0	0	0
Total immob. corporelles	30	18	0	(37)	0	12
Total net immob. incorporelles	634	3	1 423	(768)	0	1 292
Total net immob. corporelles	2 083	24	828	(715)	0	2 220

Aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet d'une restriction de propriété.

Aucune immobilisation corporelle ne fait l'objet d'une restriction de propriété à l'exception des biens financés par un contrat de crédit-bail.

Le poste logiciels comprend d'une part l'acquisition de logiciels du marché et d'autre part l'activation des frais de développement consentis pour l'élaboration du système de gestion utilisé par la société (Activsys), pour un montant de 762 K€.

La variation du poste « Dettes sur immobilisations » s'est élevée à +433 K€ au 31/03/14 contre +1 K€ au 31/03/13.

Note 12. Crédit-bail

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs :

Catégorie d'actifs	31/03/14	31/03/13
Matériels de bureau & informatique	505	659
Total	505	659

Impact sur le compte de résultat :

Compte de résultat	31/03/14	31/03/13
Amortissements comptabilisés	(354)	(303)
Charges financières	(19)	(21)
Montant des redevances de l'exercice retraitées	374	321
Total	1	(3)



Redevances :

Redevances	31/03/14	31/03/13
Valeur d'origine des biens	2 824	3 187
Redevances versées :		
- au cours des exercices antérieurs	2 180	2 422
- au cours de l'exercice	374	321
Total	2 554	2 743
Redevances restant à payer		
- à moins d'un an	349	322
- à plus d'un an et à moins de cinq ans	253	338
- à plus de cinq ans	0	0
Total des redevances	601	659
<i>dont charges financières futures</i>	14	24
Valeur résiduelle en fin de contrat	7	32

Note 13. Autres actifs

Les actifs financiers sont composés uniquement des dépôts et cautionnements.

Les autres actifs non courants sont composés essentiellement d'impôts différés actifs à hauteur de 2 947 K€ (2 495 K€ au 31/03/13).

Note 14. Actif courant

Clients et comptes rattachés	31/03/13	Variation de périmètre	Variation	Ecart conv.	31/03/14
Valeur Brute	43 683	1 473	4 289	(3)	49 441
Dépréciation	(73)	0	(1)	0	(74)
Valeur Nette	43 610	1 473	4 288	(3)	49 367

Le cabinet analyse ses créances clients au cas par cas, et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement. Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

Autres Créances	31/03/13	Variation de périmètre	Variation	Ecart conv.	31/03/14
Avances et acomptes versés	122	0	(55)	0	68
Créances fiscales	5 174	134	(993)	0	4 314
Débiteurs divers	437	19	(84)	0	372
Charges constatées d'avance	1 827	44	80	0	1 952
Valeur Brute	7 560	197	(1 052)	0	6 705
Dépréciation autres créances	(9)	0	0	0	(9)
Dépréciation	(9)	0	0	0	(9)
Valeur Nette	7 551	197	(1 052)	0	6 696



Trésorerie et équivalents de trésorerie	31/03/13	Variation de périmètre	Variation	Ecart conv.	31/03/14
Sicav monétaire - Équivalent de trésorerie	7 865	517	1 421	0	9 803
Disponibilités	10 280	860	(908)	(1)	10 231
Valeur Brute	18 145	1 377	513	(1)	20 034
Dépréciation	0	0	0	0	0
Valeur Nette	18 145	1 377	513	(1)	20 034

La valeur au coût historique des Sicav monétaires est de 9 789 K€ au 31/03/14 (7 860 K€ au 31/03/13).

Note 15. Capital

Au 31/03/14, le capital de la société mère Solucom est constitué de 4 966 882 actions entièrement libérées de 0,10 € chacune.

Le nombre d'actions propres détenues au 31/03/14 s'élève à 61 788 actions.

Par ailleurs, sur autorisation de l'Assemblée Générale, le Directoire de Solucom a décidé, lors de sa séance du 01/07/13, de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au bénéfice de cadres dirigeants du cabinet. Ce plan prévoit l'attribution définitive d'actions gratuites à l'issue d'une période d'acquisition sous conditions de présence et d'investissement personnel du dirigeant en actions Solucom ; le nombre d'actions attribuées sera également fonction d'un critère de performance basé sur l'atteinte d'un niveau prédéfini du résultat opérationnel courant consolidé du cabinet.

En outre, le Directoire de Solucom a décidé, lors de cette même séance, de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au bénéfice des membres du personnel salarié de Solucom ou du cabinet ou de certaines catégories d'entre eux, dans le cadre du dispositif d'épargne salariale mis en place chez Solucom.

La constatation des avantages respectifs correspondant à chacun des plans ainsi accordés aux bénéficiaires a fait l'objet d'une dotation spécifique et d'un impact en capitaux propres dans les comptes au 31/03/14.

Note 16. Provisions

Les provisions sont constituées essentiellement d'indemnités de départ à la retraite ayant fait l'objet d'une évaluation de la part d'un actuair indépendant, de litiges prud'homaux évalués en fonction d'une estimation faite par un conseil juridique du risque le plus probable, et le cas échéant, de provisions pour risques clients.

	31/03/13	Variation de périmètre	Augmentation	Reprise		31/03/14
				Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour IFC	3 362	96	712	(180)	(55)	3 934
Total provisions long terme	3 362	96	712	(180)	(55)	3 934
Provisions pour risques	954	195	662	(160)	(13)	1 637
Provisions pour charges	148	0	0	(83)	(65)	0
Total provisions court terme	1 102	195	662	(243)	(78)	1 637
Total provisions	4 464	290	1 373	(423)	(133)	5 572

Les variations de provisions de l'exercice impactent le résultat opérationnel courant pour (899) K€ et le résultat opérationnel non courant pour 81 K€.



La comptabilisation des écarts actuariels relatifs à la provision pour IFC s'effectue directement dans les capitaux propres. Une perte actuarielle de 214 K€ est générée pour l'exercice clos le 31/03/14, essentiellement en raison de l'évolution démographique.

L'impact sur les capitaux propres s'élevait à (224) K€, net d'impôts différés pour l'exercice clos le 31/03/13. Il est négatif, à hauteur de 140 K€, net d'impôts différés, pour l'exercice clos le 31/03/14.

La charge nette comptabilisée, d'un montant de 263 K€, se répartit comme suit :

- Coût des services rendus : 341 K€
- Charge d'intérêts de l'année : 102 K€
- Prestations services : (180) K€

Note 17. Passifs financiers et endettement net

	31/03/13	Variation de périmètre	Variation	Ecart conv.	31/03/14
Dettes à plus de cinq ans	2 920	0	14	0	2 935
Emprunt obligataire	2 920	0	14	0	2 935
Dettes de un à cinq ans	338	0	(142)	0	196
Dettes financières (Crédit-bail)	338	0	(142)	0	196
Total passif financier non courant	3 258	0	(127)	0	3 131
Emprunts auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	(71)	503	(487)	0	(56)
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0	0
Dettes financières (Crédit-bail)	322	0	(11)	0	311
Concours bancaires courants	42	0	(34)	0	9
Intérêts courus non échus	69	0	13	0	81
Total passif financier courant (moins d'un an)	361	503	(519)	0	345
Total passif financier hors concours bancaires courants	3 577	503	(612)	0	3 468
Total passif financier	3 619	503	(646)	0	3 476

(1) Frais d'émission sur ligne de crédit de 16 000 K€ à l'origine. Aucun tirage en cours au 31/03/14.

Ventilation des passifs financiers par taux :

Taux	31/03/13		31/03/14	
	fixe	variable	fixe	variable
Passif financier non courant	3 258	0	3 131	0
Passif financier courant	432	(71)	401	(56)
Total passifs financiers	3 691	(71)	3 532	(56)

Les nantissements accordés en garantie de ces emprunts sont décrites ci-après en note 20. Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice.

Caractéristiques de l'emprunt FCP Micado France 2018 :

- Nominal : 3 000 K€
- Taux : 5,5%
- Échéance 02/10/18
- Date d'émission : 30/10/12



Evolution de la trésorerie / (endettement) net :

	31/03/13	Variation de périmètre	Variation	Ecart conv.	31/03/14
Trésorerie et équivalent de trésorerie					
Équivalents de Trésorerie à la valeur historique	7 860	516	1 413	0	9 789
Disponibilités	10 280	860	(908)	(1)	10 231
Concours bancaires courants	(42)	0	34	0	(9)
Total Trésorerie nette des découverts	18 098	1 376	538	(1)	20 012
Mise à la juste valeur des équivalents de trésorerie	5	1	8	0	14
Trésorerie consolidée	18 103	1 377	546	(1)	20 026
Passif financier hors concours bancaires courants	3 577	503	(612)	0	3 468
Tresorerie / (Endettement) financier net	14 526	874	1 159	(1)	16 558

Note 18. Autres passifs

	31/03/13	Variation de périmètre	Variation	Ecart conv.	31/03/14
Autres passifs non courants					
Dettes fiscales et sociales	296	0	18	0	314
<i>dont dettes fiscales</i>	296	0	18	0	314
Autres dettes	0	0	688	0	688
Total	296	0	706	0	1 002
Passifs courants					
Fournisseurs et comptes rattachés	6 160	248	(755)	0	5 653
Dettes fiscales et sociales	34 800	1 174	2 415	(1)	38 388
<i>dont dettes fiscales</i>	13 158	454	620	0	14 231
<i>dont dettes sociales</i>	21 642	720	1 796	0	24 157
Autres passifs courants	8 221	899	(2 217)	(2)	6 901
<i>dont Fournisseurs d'immobilisations</i>	153	0	433	0	585
<i>dont Autres dettes</i>	4 979	700	(2 572)	(2)	3 105
<i>dont Produits constatés d'avance</i>	3 089	199	(77)	0	3 211
Total	49 180	2 321	(557)	(3)	50 942
Total Autres passifs	49 476	2 321	149	(3)	51 943

Note 19. Instruments financiers

Solucom détient les instruments financiers suivants :

- des placements en SICAV de trésorerie, exclusivement indexées sur l'EONIA ne recelant aucun risque identifié ;
- des comptes à termes de moins de 6 mois ne présentant aucune pénalité de sortie anticipée ;
- des actions propres ;
- des contrats de change à terme.



Note 20. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant total	A plus d'un an		
	au 31/03/14	A 1 an au plus	et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avals et cautions	27	0	27	0
Nantissements	18 400	0	18 400	0
Engagements de location simple	12 886	3 747	8 382	758
Total	31 313	3 747	26 809	758

Engagements reçus

Avals et cautions	73	73	0	0
Lignes de crédit accordées non utilisées ⁽¹⁾	12 800	0	12 800	0
Garanties de passif ⁽²⁾	7 250	3 950	3 300	0
Instruments financiers	274	274	0	0
Total	20 397	4 297	16 100	0

(1) Montant dégressif diminué de 3 200 K€ à chaque date anniversaire, ramené à 12 800 K€ au 05/10/13.

(2) dont garantie bancaire de 2 240 K€.

Les nantissements de 18 400 K€ concernent les éléments de fonds de commerce de Solucom relatifs aux établissements secondaires de Villeurbanne, Aubagne et Nantes. Ces actifs sont donnés en garantie au profit de banques, en couverture des lignes de crédit confirmées de 16 000 K€ à l'origine, octroyées par ces dernières. Ces engagements sont à échéance 2017.

Les garanties de passif ont été reçues dans le cadre des acquisitions de sociétés intervenues au cours des exercices 2012/13 et 2013/14.

Engagements donnés	Montant total	A plus d'un an		
	31/03/13	A 1 an au plus	et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avals et cautions	30	3	27	0
Nantissements	18 400	0	18 400	0
Engagements de location simple ⁽¹⁾	10 724	3 273	6 085	1 367
Total	29 154	3 276	24 511	1 367

(1) dont renouvellement d'un bail signé le 29/03/13.

Engagements reçus

Avals et cautions	22	22	0	0
Lignes de crédit accordées non utilisées ⁽¹⁾	16 000	0	16 000	0
Garanties de passif ⁽²⁾	5 450	0	5 450	0
Total	21 472	22	21 450	0

(1) Montant dégressif diminué de 3 200 K€ à chaque date anniversaire.

(2) dont garantie bancaire de 1 250 K€.

Note 21. Transactions avec des parties liées

Solucom n'a réalisé aucune transaction significative avec des tiers susceptibles d'être considérées comme « parties liées » au sens de la norme IAS 24.9.



Note 22. Évènements postérieurs à la clôture

Distribution de dividendes

Les dividendes dont la distribution sera proposée à l'Assemblée générale appelée à approuver les comptes de la société Solucom clos le 31/03/14 s'élèvent à 1 618 K€ soit 0,33 euros par action.

Transmissions universelles de patrimoine

Deux transmissions universelles du patrimoine des sociétés Alturia Consulting et Eveho, filiales à 100% de Solucom, à la société Solucom sont mises en œuvre par décision de l'associé unique en date du 27/05/14.

Note 23. Honoraires des Commissaires aux comptes

	SLG Expertise				Deloitte & Associés ⁽¹⁾			
	Montant 13/14	Montant 12/13	% 13/14	% 12/13	Montant 13/14	Montant 12/13	% 13/14	% 12/13
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
> <i>Emetteur</i>	67	108	100%	100%	79	117	82%	100%
> <i>Filiales intégrées globalement</i> ⁽²⁾	0	0	0%	0%	17	0	18%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
> <i>Emetteur</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
> <i>Filiales intégrées globalement</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	67	108	100%	100%	96	117	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
> <i>Juridique, fiscal, social</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
> <i>Autres</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	67	108	100%	100%	96	117	100%	100%

(1) Anciennement Constantin Associés, ce cabinet s'est rapproché de Deloitte & Associés.

(2) Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes d'Alturia Consulting à compter de l'exercice 2013/14.



SOLUCOM

Société Anonyme

Tour Franklin

100-101, Terrasse Boieldieu

La Défense 8

92042 – PARIS LA DEFENSE CEDEX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2014

DELOITTE & ASSOCIES

*Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes
de Versailles*

185, avenue Charles de Gaulle
92200 – NEUILLY-SUR-SEINE

SLG EXPERTISE

*Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes
de Paris*

10, rue Pergolèse
75016 - PARIS

SOLUCOM

Société Anonyme

Tour Franklin
100-101, Terrasse Boieldieu
La défense 8
92042 – PARIS LA DEFENSE CEDEX

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SOLUCOM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Comme indiqué dans le paragraphe 3.4 « Recours à des estimations » de la note 3 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe, la préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. S'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions ou hypothèses présentées. Ces estimations et hypothèses interviennent principalement dans l'évaluation des provisions et l'établissement des plans d'affaires utilisés pour la réalisation de tests de valeur sur les actifs incorporels et goodwill ainsi que pour la reconnaissance d'impôts différés actif sur les déficits fiscaux reportables.

Nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible et à apprécier la pertinence de ces hypothèses, le caractère raisonnable des évaluations retenues et approprié des informations dans les notes annexes aux comptes consolidés.

- A l'actif de votre bilan figurent des écarts d'acquisition nets de 41.077 milliers d'euros, tels que décrits dans la note 10 « Ecarts d'acquisition à l'actif du bilan » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des goodwill avec leur valeur recouvrable, déterminée conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 3.5 « Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition » de la note 3 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation, apprécié les prévisions d'activité et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes de l'annexe en donnent une traduction appropriée. Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des estimations effectuées avec les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 juin 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

SLG EXPERTISE

Dominique LAURENT

Arnaud BERNARD